

Rapport de suivi 2017 du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François*
Année de référence : 2016

N°	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
MESURES VISANT L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES						
1	Publiciser les réalisations des municipalités et des ICI qui visent une meilleure gestion des matières résiduelles via un article dans le journal « Facteur Vert ».	La MRC désire reconnaître et encourager les réalisations de saine gestion des matières résiduelles auprès des municipalités et des ICI.	MRC du VSF	Annuel	Reportée	Cette mesure est reportée en 2017.
2	Créer une banque d'articles de sensibilisation sur les sujets reliés à la gestion des matières résiduelles et la partager avec les municipalités et les organismes pour diffusion.	Des articles sur l'arrivée prochaine des bacs bruns, sur le compostage domestique, sur la collecte des arbres de Noël et autres sujets ont été partagés avec les municipalités afin qu'elles les diffusent.	MRC du VSF	En continu	En cours	
3	Organiser une rencontre annuelle avec les directeurs généraux des municipalités afin d'échanger sur la gestion des matières résiduelles au niveau municipal.	Une rencontre avec les directeurs généraux des municipalités s'est tenue le 10 mai 2016. Les sujets abordés concernaient les options pour le traitement des matières organiques ainsi que les nouvelles mesures proposées dans le PGMR révisé.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	Une rencontre avec les inspecteurs municipaux s'est tenue le 22 mars 2016 afin de leur présenter les mesures du PGMR.
4	Maintenir le projet d'escouade verte et encourager les municipalités à y participer.	Durant l'été 2016, quatre municipalités ont participé au projet d'escouade verte, soit Kingsbury, Ulverton, Val-Joli et Windsor. La MRC a formé et supervisé les patrouilleurs et a fourni le matériel et les outils de communication. Les principaux thèmes abordés sont l'herbicyclage, le compostage domestique, la collecte sélective ainsi que l'écocentre.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
5	Mettre à jour le « Bottin des récupérateurs du Val-Saint-François » et développer la version électronique.	La MRC désire développer une version électronique du « Bottin des récupérateurs de Val-Saint-François » afin d'informer les citoyens sur les endroits où ils peuvent se départir de leurs matières résiduelles.	MRC du VSF	2017	-	
6	Inscrire la MRC à l'attestation « ICI on Recycle » et encourager les municipalités et autres ICI à adhérer.	La MRC a débuté les démarches pour s'inscrire au niveau 1 de l'attestation « ICI on Recycle » mais l'inscription officielle a été reportée en 2017.	MRC du VSF	Décembre 2016	Reportée	Cette mesure est reportée en 2017.
7	Faire connaître aux ICI et aux entrepreneurs en CRD les objectifs de la Politique ainsi que les objectifs du PGMR régional.	Le 8 juin 2016, une rencontre avec les membres de la <i>Corporation de Développement Communautaire du Val-Saint-François</i> a été organisée afin de les informer sur les mesures contenues dans le PGMR.	MRC du VSF	En partie	En cours	Plusieurs autres intervenants restent à rencontrer. Cette mesure se poursuivra en 2017.
8	Offrir un support aux ICI pour la gestion de leurs matières résiduelles.	La MRC désire offrir un soutien aux ICI de son territoire afin de les aider à améliorer la gestion de leurs matières résiduelles.	MRC du VSF	2017	-	

Rapport de suivi 2017 du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François*
Année de référence : 2016

N°	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
9	Rédiger une politique d'acquisition de biens basée sur le principe des 3RV-E et la consommation responsable et la faire adopter par la MRC et ses municipalités.	Une politique d'acquisition de biens sera développée afin de guider les personnes responsables des acquisitions au sein de la MRC	MRC du VSF	2019	-	
10	Faire des tournées d'information sur la gestion des matières résiduelles selon les 3RV-E auprès des écoles primaires et secondaires ainsi que des camps de jour et des centres pour personnes âgées.	Les camps de jour et certaines résidences de personnes âgées de la ville de Windsor ont été visités par le biais de l'escouade verte. À la demande d'un professeur de l'école Plein Cœur de Richmond, la MRC a également rencontré une classe de 5 ^e -6 ^e année afin de discuter avec eux de leur projet d'élimination des ustensiles de plastique.	MRC du VSF	Annuel	En cours	
11	Encourager la tenue d'événements écoresponsables.	La MRC désire développer des outils afin d'encourager les organisateurs d'événements à mettre en place des mesures de gestion des matières résiduelles.	MRC du VSF	2017	-	
12	Publier les résultats des quantités de matières récupérées et éliminées sur le territoire de la MRC dans le journal « Facteur Vert ».	Les résultats annuels de chacune des municipalités en lien avec les quantités récupérées et éliminées seront diffusés dans le « Facteur Vert » et sur la page Facebook de la MRC.	MRC du VSF	Annuel	Reportée	Cette mesure est reportée en 2017
13	Créer un comité de soutien à la mise en œuvre du PGMR avec des représentants des différents milieux.	Le 20 avril 2016, le conseil de la MRC a adopté une résolution créant un comité de soutien à la mise en œuvre du PGMR avec des représentants des différents milieux. Ce comité s'est réuni le 9 décembre 2016 afin que leur soit présenté le bilan des mesures effectuées en 2016.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
14	Réaliser un bilan annuel du PGMR et le présenter aux élus municipaux.	Le 18 janvier 2017, le bilan des mesures du PGMR réalisées durant l'année 2016 et celles prévues pour l'année 2017 ont été présentés au conseil de la MRC.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
15	Rédiger le rapport de suivi annuel du PGMR et réviser le PGMR cinq ans après son entrée en vigueur.	Le rapport de suivi du PGMR pour l'année 2015 a été rédigé et transmis au MDDELCC le 16 juin 2016.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
16	Adopter une résolution pour demander au gouvernement d'obliger les ICI-CRD à fournir les données sur les matières résiduelles qu'ils produisent.	Pour avoir un portrait plus complet de la gestion des matières résiduelles sur son territoire, la MRC adoptera une résolution afin de demander au gouvernement d'obliger les ICI à fournir l'information sur les matières qu'ils produisent.	MRC du VSF	2017	-	

Rapport de suivi 2017 du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François*
Année de référence : 2016

N°	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
MESURES VISANT LES MATIÈRES RECYCLABLES						
17	Appuyer les campagnes de sensibilisation mises en place sur notre territoire par Récup-Estrie.	La MRC a appuyé la campagne « Ça va où? » de Récup-Estrie, qui visait à sensibiliser les citoyens sur la problématique des textiles et des décorations de Noël qui se retrouvent dans la collecte sélective.	MRC du VSF	En continu	En cours	
18	Maintenir et promouvoir le service de prêt de bacs lors de la tenue d'événements spéciaux.	En 2016, ce service a été utilisé lors du « <i>Rendez-vous du cheval canadien</i> » et par la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton pour des événements ponctuels.	MRC du VSF	En continu	En cours	
19	Maintenir le service de collecte porte-à-porte des matières recyclables.	Le contrat de collecte sélective des matières recyclables se terminant le 31 décembre 2016, la MRC a procédé par appel d'offres pour l'attribution d'un nouveau contrat. Le service offert au niveau résidentiel demeure le même. Dans le cadre de ce nouveau contrat, la collecte sera effectuée par des camions au gaz naturel, limitant ainsi les émissions de CO ₂ .	MRC du VSF	En continu	En cours	
20	Réévaluer le service de collecte sélective offert dans les multilogements afin d'améliorer la desserte et d'accroître la participation.	L'évaluation du service de collecte sélective dans les multilogements n'a pas été effectuée de façon exhaustive. Toutefois, dans le cadre du nouveau contrat pour la collecte des matières recyclables, un service de conteneur de 4 verges cubes a été demandé afin de disposer d'un service supplémentaire pour améliorer la desserte dans ce type de logement. L'évaluation se fera de façon plus approfondie au cours de la prochaine année.	MRC du VSF	2016	En cours	Cette mesure se poursuivra en 2017.
21	Implanter la collecte à deux voies (ordures et recyclage) dans les lieux publics et évaluer la possibilité d'implanter la troisième voie (matières organiques).	À l'initiative de la MRC, une présentation a été faite aux municipalités par Madame Sophie Bergeron sur le programme d'aide financière pour la récupération hors foyer. La MRC a également soumis une demande afin d'installer des îlots de récupération le long de la piste cyclable, dans la salle de conseil de la MRC et à la cour municipale.	Municipalités MRC du VSF	2016	En cours	La demande ayant été acceptée, l'implantation des équipements se fera au cours de l'année 2017.

Rapport de suivi 2017 du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François*
Année de référence : 2016

N°	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
22	Mettre en place un projet-pilote pour récupérer le polystyrène à l'écocentre régional du Val-Saint-François.	La MRC du Val-Saint-François désire installer un point de dépôt pour récupérer le polystyrène à l'écocentre régional afin que celui-ci soit valorisé.	MRC du VSF	2016	Reportée	Cette mesure est reportée en 2017.
23	Mettre en place un point de dépôt pour récupérer le verre à l'écocentre régional du Val-Saint-François et étudier les opportunités pour améliorer la gestion du verre dans la MRC.	En novembre 2016, un point de dépôt pour le verre a été mis en place à l'écocentre régional. Toutefois, ce point de dépôt n'a été accessible que quelques semaines étant donné la fermeture saisonnière de l'écocentre, à la fin novembre. Le service sera de nouveau offert lors de la réouverture de l'écocentre, à la fin avril 2017.	MRC du VSF	2016	Complétée	
MESURES VISANT LES MATIÈRES ORGANIQUES0						
24	Sensibiliser les citoyens sur la pratique de l'herbicyclage et de l'entretien écologique des pelouses via un article dans le journal « Facteur Vert » chaque printemps.	Un article traitant de l'herbicyclage a été publié dans l'édition de septembre 2016 du journal « Facteur Vert » de la MRC.	MRC du VSF	Annuel	Complété	
25	Offrir, dans toutes les municipalités de la MRC, un service de collecte porte-à-porte de matières organiques pour les secteurs résidentiels et les ICI assimilables au service municipal.	En 2016, les municipalités de Bonsecours, Cleveland, Lawrenceville, Racine, Richmond, Saint-Claude, Saint-Denis-de-Brompton, Saint-Francois-Xavier-de-Brompton, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Valcourt Canton, Valcourt et Windsor ont délégué, à la MRC, leur compétence en gestion des matières organiques. Par la suite, la MRC a conclu une entente avec la <i>Régie intermunicipale des Hameaux</i> pour la collecte et le transport des matières organiques, ainsi qu'avec la RIGDSC pour le traitement de ces mêmes matières. La MRC a également lancé un appel d'offres pour l'achat de bacs bruns pour l'ensemble des municipalités participantes.	Municipalités MRC du VSF	2016	En cours	La collecte des matières organiques dans les municipalités participantes débutera le 1 ^{er} mai 2017.
26	Pour les municipalités n'ayant pas implanté la collecte des matières organiques, implanter un programme obligatoire de compostage domestique avec inventaire sur le territoire et suivi des résultats.	Les municipalités de Kingsbury, Maricourt, Melbourne Canton et Ulverton ont opté pour un programme obligatoire de compostage domestique. À l'été 2016, dans le cadre de leur projet d'escouade verte, les municipalités de Kingsbury et Ulverton ont procédé à un inventaire des résidences faisant du compostage domestique. Maricourt et Melbourne prévoient également effectuer ce même genre de mesure en 2017.	Municipalités	2016	En cours	Cette mesure se poursuivra en 2017.

Rapport de suivi 2017 du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François*
Année de référence : 2016

N°	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
27	Évaluer la pertinence de mettre en place une collecte spéciale de matières organiques auprès des gros générateurs.	Afin d'offrir un service de collecte des matières organiques aux gros générateurs dont le service municipal ne suffit pas, une évaluation des options possibles sera effectuée.	MRC du VSF	2018	-	
28	Poursuivre les collectes spéciales de feuilles d'automne et d'arbres de Noël.	En janvier 2016, lors des collectes d'arbres de Noël, plus de 600 arbres ont été récupérés sur le territoire de la MRC. Quant aux collectes de feuilles d'automne, elles ont permis de ramasser près de 6 500 sacs de feuilles.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
29	Développer un outil d'information sur les collectes spéciales d'arbres de Noël à remettre aux citoyens qui achètent un arbre de Noël par les sites de vente.	La MRC désire informer les citoyens qui achètent un arbre de Noël de la manière de le récupérer, en développant un outil d'information qui sera distribué par les sites de vente participants.	MRC du VSF	2017	-	
30	Évaluer les scénarios applicables de valorisation des boues issues des stations d'épuration et implanter les solutions retenues.	Dans le but de valoriser les boues issues des stations d'épuration municipales, la MRC désire évaluer les scénarios applicables.	MRC du VSF	2018	-	
31	Mettre en place un programme municipal de vidange des fosses septiques dans les municipalités où il n'y en a pas avec obligation de valoriser les boues.	Lors de l'élaboration du PGMR en 2015, six municipalités géraient un programme de vidange des fosses septiques. Depuis, une autre municipalité s'est ajoutée à la liste et deux autres travaillent à le mettre en place sur leur territoire.	Municipalités	2016	En cours	Cette mesure se poursuivra en 2017.
32	Transmettre annuellement à la MRC l'information sur la gestion des boues municipales.	Afin d'avoir un portrait complet de la gestion des boues municipales sur son territoire, la MRC élaborera un questionnaire qui sera rempli par les municipalités chaque année.	Municipalités	2016	Reportée	Cette mesure est reportée en 2017.
33	Évaluer la possibilité d'implanter une installation de traitement des matières organiques lorsque les quantités récupérées seront suffisantes.	En fonction des coûts et de la quantité de matières organiques à traiter, la MRC évaluera la pertinence d'implanter une installation de traitement sur son territoire.	MRC du VSF	2020	-	
MESURES VISANT LES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)						
34	Élaborer un outil de sensibilisation sur une saine gestion des résidus de CRD à remettre lors de l'émission d'un permis de construction.	Un outil sera confectionné pour informer les citoyens sur les endroits où ils peuvent se départir de leurs résidus de CRD pour que ceux-ci soient valorisés.	Municipalités MRC du VSF	2017	-	
35	Évaluer la possibilité d'obliger la valorisation des résidus de CRD dans les règlements municipaux.	Une analyse sera faite pour déterminer la pertinence d'obliger la valorisation des résidus de CRD.	Municipalités MRC du VSF	2020	-	

Rapport de suivi 2017 du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François*
Année de référence : 2016

N°	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
36	Maintenir les services de l'écocentre régional et de l'écocentre occasionnel de Valcourt.	L'écocentre régional a été ouvert du 27 avril 2016 au 26 novembre 2016 tandis que l'écocentre occasionnel de la zone de Valcourt s'est tenu à onze reprises durant la saison 2016.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
37	Collaborer à la tenue d'écocentre d'un jour mis en place par les municipalités.	La MRC a collaboré à l'écocentre d'un jour organisé par la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton, qui s'est tenu le 17 septembre 2016.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
38	Intégrer une obligation de valoriser les résidus de béton, de briques et d'asphalte dans les contrats municipaux.	La MRC rédigera un modèle de clause qui sera proposé aux municipalités afin que les résidus de béton, de briques et d'asphalte soient valorisés dans les contrats municipaux.	Municipalités MRC du VSF	2017	-	
MESURES VISANT LES ENCOMBRANTS						
39	Adopter une réglementation pour limiter le nombre de collectes d'encombrants à un maximum de trois collectes par années.	Afin d'encourager les citoyens à valoriser leurs encombrants, le nombre de collectes d'encombrants sera limitée à trois par années.	Municipalités	2017	-	Bien que cette mesure soit prévue en 2017, la ville de Richmond a adopté un règlement limitant le nombre de collectes d'encombrant à trois par année.
40	Évaluer les scénarios afin que les encombrants ramassés lors des collectes municipales soient valorisés et mettre en place la solution retenue.	La MRC évaluera les différentes solutions qui permettraient de valoriser les résidus encombrants qui sont ramassés lors des collectes municipales.	Municipalités MRC du VSF	2018	-	
MESURES VISANT DES MATIÈRES SPÉCIFIQUES						
41	Adopter une résolution afin de suggérer au gouvernement, des produits à intégrer prioritairement dans la liste des produits visés par la responsabilité élargie des producteurs.	Le 20 avril 2016, la MRC a adopté une résolution afin de demander au Ministre du MDDELCC de soumettre les plastiques agricoles ainsi que les matelas et meubles rembourrés à la responsabilité élargie des producteurs.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
42	Développer le réseau de points de dépôt entre autres pour les TIC, les RDD et les textiles.	Afin d'offrir une plus grande accessibilité aux citoyens, la MRC désire, en collaboration avec les municipalités, développer de nouveaux points de dépôt entre autres pour les TIC, les RDD et les textiles.	Municipalités MRC du VSF	2017	-	

Rapport de suivi 2017 du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François*
Année de référence : 2016

N°	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
43	Poursuivre le « Programme pour l'achat de couches lavables ».	Durant l'année 2016, 21 familles ont bénéficié d'une subvention pour financer une partie de l'achat de couches lavables. Le programme a été bonifié pour permettre également l'achat de couches usagées.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
44	Maintenir les collectes annuelles de résidus domestiques dangereux.	En 2016, trois collectes de résidus domestiques dangereux ont eu lieu les 7, 14 et 21 mai dans les zones de Valcourt, Windsor et Richmond, avec la participation des différents partenaires et bénévoles. Un 5 à 7 a également été organisé pour souligner les 20 ans des collectes des RDD dans la MRC.	MRC du VSF	Annuel	Complétée	
45	Évaluer la possibilité de mettre en place une collecte de plastiques agricoles auprès des agriculteurs de la MRC.	Une rencontre s'est tenue avec un représentant de l'UPA et des discussions sont en cours pour trouver une solution qui convient à tous. Entre temps, les municipalités de Melbourne Canton et de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont implanté une collecte de plastique auprès de leurs agriculteurs et d'autres municipalités songent à faire de même.	MRC du VSF	2016	En cours	Cette mesure se poursuivra en 2017.
46	Vérifier la possibilité que l'écocentre régional devienne partenaire de l'organisme AgriRécup pour la récupération des contenants vides de pesticides et de fertilisants provenant du secteur agricole.	La MRC aimerait, par le biais de son écocentre régional, devenir partenaire avec l'organisme <i>AgriRécup</i> afin de permettre aux agriculteurs d'y apporter leurs contenants vides de pesticides et de fertilisants.	MRC du VSF	2016	Reportée	Cette mesure est reportée en 2017.
47	Adopter une réglementation municipale pour interdire de mettre les matières suivantes dans le bac à déchets : <ul style="list-style-type: none"> • Matières recyclables acceptées dans la collecte sélective; • Matières organiques; • Bois. 	Afin de se conformer à l'obligation gouvernementale visant à interdire les matières recyclables, les matières organiques et le bois, un modèle de règlement sera proposé aux municipalités.	Municipalités Municipalités Municipalités	2016 2020 2016	Reportée - Reportée	Cette mesure sera reportée en 2017 en ce qui a trait aux matières recyclables et au bois.
48	Adopter des mesures d'acquisition de connaissances sur les quantités de résidus d'activités municipales.	Un questionnaire sera envoyé aux municipalités pour connaître les quantités de résidus de balayage, abrasifs et autres produits du même type qu'ils produisent chaque année.	MRC du VSF	2019	-	

Rapport de suivi 2017 du *Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François*
Année de référence : 2016

N°	MESURE	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	AVANCEMENT	COMMENTAIRES
MESURES VISANT LES DÉCHETS						
49	Effectuer une caractérisation des matières envoyées à l'élimination afin d'orienter les efforts de réduction de l'enfouissement.	Une fois l'ensemble des mesures mises en place, l'analyse de la composition de déchets permettra de déterminer les matières problématiques et d'orienter les prochaines actions.	MRC du VSF	2020	-	
50	Adopter une réglementation pour limiter la quantité de déchets ramassés lors des collectes d'ordure à un bac roulant (360 litres).	Afin d'inciter les citoyens à utiliser les différents services de récupération à leur disposition, la collecte des déchets sera limitée à un bac roulant par collecte.	Municipalités	2018	-	
51	Maintenir la collecte municipale des déchets actuellement offerte sur le territoire de la MRC.	La collecte municipale des déchets dessert tous les secteurs résidentiels de la MRC.	Municipalités	En continu	En cours	
52	Évaluer la pertinence de réduire la fréquence des collectes municipales de déchets.	Avec l'implantation de la collecte des matières organiques, la pertinence d'avoir une collecte aux deux semaines sera évaluée.	MRC du VSF	2018	-	
53	Évaluer la possibilité d'octroyer un seul contrat pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets sur l'ensemble du territoire.	La MRC évaluera les coûts et la faisabilité d'octroyer un seul contrat pour la collecte, le transport et le traitement des déchets sur l'ensemble du territoire de la MRC.	MRC du VSF	2018	-	
54	Effectuer le suivi et la surveillance de la fermeture des lieux d'enfouissement sanitaire et technique de la MRC	La SGMR assure le suivi et la surveillance des lieux d'enfouissement sanitaire et technique de façon rigoureuse.	SGMR	En continu	En cours	
55	Adopter un règlement afin de limiter à 10 000 t/an l'élimination, sur son territoire, de matières résiduelles provenant de l'extérieur de la MRC.	Le 21 décembre 2016, la MRC a adopté le règlement 2016-06 limitant la mise en décharge ou l'incinération, sur son territoire, de matières résiduelles provenant de l'extérieur de son territoire, pour toute période courue du 1 ^{er} janvier au 31 décembre d'une année donnée, à une quantité maximale de 10 000 t/an de matières résiduelles.	MRC du VSF	2016	Complété	

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances à l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC du Val-Saint-François

Année de référence :

2016

En fonction des critères publiés sur notre site Web, compléter les informations suivantes pour chaque municipalité de votre territoire :

- possède une réglementation interdisant le stockage et l'épandage de matières putrescibles résiduelles dont le compost, le digestat, les boues municipales et autres matières résiduelles fertilisantes (MRF) organiques, en zone verte;
- réalise la collecte résidentielle de résidus verts et alimentaires (collecte de troisième voie) en 2016;
- uniquement pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, mise en place par la municipalité d'un service de composteurs domestiques et communautaires aux citoyens.


Pour toute information communiquez avec le MDDELCC au 418 521-3950, poste 4104

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites		Nombre total d'unités d'occupation (5 logements et moins)	Nombre total d'unités d'occupation (6 logements et plus)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage	Aucun règlement	Collecte de résidus verts ET alimentaires domestique	Nombre d'unités desservies au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)	Nombre de semaines de collecte en 2016	Date de début des collectes en 2016	Composteurs domestiques	Composteur communautaire	Nombre d'unités d'occupation desservies par un composteur au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)
Code géo	Nom de la municipalité											
42040	Bonsecours (M)	300	6	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42110	Cleveland (CT)	601	12	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42070	Kingsbury (VL)	70	0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	37
42045	Lawrenceville (VL)	276	18	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42065	Maricourt (M)	197	12	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	n/d
42075	Melbourne (CT)	463	7	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	n/d
42032	Racine (M)	568	44	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42098	Richmond (V)	1301	388	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42100	Saint-Claude (M)	519	0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42025	Saint-Denis-de-Brompton (P)	1649	42	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42020	Saint-François-Xavier-de-Brompton (P)	900	80	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42050	Sainte-Anne-de-la-Rochelle (M)	262	0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42005	Stoke (M)	1169	18	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	n/d
42078	Ulverton (M)	193	0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	115
42095	Val-Joli (M)	636	53	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	8	38	2016-01-13	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	n/d
42060	Valcourt (CT)	477	9	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42055	Valcourt (V)	688	455	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
42088	Windsor (V)	2040	488	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1988	38	2016-01-13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom du répondant : Ann Bouchard

Fonction : Chargée de projets en environnement

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.


Signature

2017-06-22
Date